



PROGRAMME *UN ARBRE POUR LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES*

ATTENTION – NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES RÉSIDENTIELS 2016

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux propriétaires résidentiels de Compton, le conseil municipal désire leur offrir un arbre ornemental de plus gros calibre pour agrémenter leur nouvelle demeure. Celui-ci sera remis lors de la journée de l'Arbre, le 20 mai 2017.

Pour recevoir votre arbre de bienvenue, vous devez répondre aux critères suivants :

- Avoir effectué une transaction soumise à des droits de mutation concernant une résidence à Compton entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016;
- Avoir transmis le formulaire d'inscription complété au bureau municipal avec les documents requis **au plus tard le 15 mars 2017.**

ou

- Avoir effectué une transaction soumise à des droits de mutation concernant un terrain à Compton;
- Avoir effectué une demande de permis de construction d'une nouvelle résidence auprès de la Municipalité entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016;
- Avoir transmis le formulaire d'inscription complété au bureau municipal avec les documents requis **au plus tard le 15 mars 2017.**

Une seule demande peut être effectuée par transaction soumise à des droits de mutation. Un maximum d'un arbre par unité de logement est autorisé. Les demandes sont soumises à une vérification auprès de la Municipalité.

Pour l'année 2017 et suivantes, le formulaire et les critères d'admissibilité seront joints à chaque facture de droits de mutation, et la date limite sera le 31 janvier de l'année suivante. Les propriétaires sont responsables de s'assurer de leur admissibilité et d'acheminer leur demande dans les délais prescrits.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION- **NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES RÉSIDENTIELS 2016**
PROGRAMME *UN ARBRE POUR LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES*

COORDONNÉES

Nom du requérant : _____

Date de la prise de possession : _____

Adresse de la propriété :

Adresse de correspondance (si différente) :

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

DOCUMENT À L'APPUI

Pièce d'identité (Document fourni) : _____

QUANTITÉ

Nombre d'arbres demandés : _____ (Maximum 1 par unité de logement)

Nombre d'unités de logement au rôle (à l'usage de la Municipalité) : _____

Nombre d'arbres autorisés (à l'usage de la Municipalité) : _____

COMMENTAIRES

Signature du requérant : _____ Date : _____

Reçu par : _____ Date : _____

Autorisé par : _____ Date : _____

Retourner au bureau municipal, 3 ch. de Hatley, **au plus tard le 15 mars 2017.**